

VOLUME 24
N°4

info- PINCOURT

Bulletin municipal
de la Ville de Pincourt



HIVER 2015 • VILLEPINCOURT.QC.C4

SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK  /VILLEPINCOURT

ÉCHOS DU CONSEIL

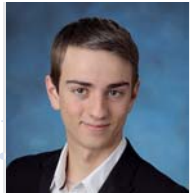
Voici votre
conseil municipal
jusqu'en 2017 :



Maire / Yvan Cardinal

Nombre de mandats : 2
Occupation : enseignant à la
Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (retraite)
Pour le joindre : 514 453-4238 ou y.cardinal@villepin court.qc.ca

CONSEILLERS



District 1 / Alexandre Wolford

Nombre de mandats : 1
Occupation : historien spécialisé en histoire urbaine
et environnementale et étudiant au doctorat à l'INRS
en études urbaines

Pour le joindre :
a.wolford@villepin court.qc.ca
www.facebook.com/wolfordalexandre

Représentant du conseil à la
Commission de développement
social, des services communau-
taires et loisirs et à la
Commission des infrastructures,
travaux publics et aménagement
du territoire



District 4 / Diane Boyer

Nombre de mandats : 1
Occupation : responsable de l'approvisionnement
au Cégep André-Laurendeau (retraite)

Pour la joindre : 438 397-7226 ou
d.boyer@villepin court.qc.ca

Présidente de la Commission
d'administration et de finances
et déléguée municipale à la
Régie de l'eau de l'île Perrot



District 2 / Denise Bergeron

Nombre de mandats : 2 (élue lors d'une élection
partielle en 2012)
Occupation : coordinatrice de service de garde
en milieu scolaire à l'école St-Patrick (retraite)

Pour la joindre : 514 808-6257 ou
d.bergeron@villepin court.qc.ca

Présidente de la Commission
de développement social, des
services communautaires et
loisirs



District 5 / Jim Miron

Nombre de mandats : 6
Occupation : responsable du développement
informatique chez Canadien Pacifique (retraite)

Pour le joindre : 514 453-8337 ou
j.miron@villepin court.qc.ca

Président de la Commission des
infrastructures, travaux publics
et aménagement du territoire et
délégué municipal au CIT La
Presqu'île et à Transport Soleil



District 3 / Sam Ierfino

Nombre de mandats : 1
Occupation : avocat (retraite)

Pour le joindre : 438 257-1134 ou
s.ierfino@villepin court.qc.ca

Représentant du conseil à la
Commission de sécurité
publique et représentant du
conseil au Comité consultatif
d'urbanisme



District 6 / René Lecavalier

Nombre de mandats : 1
Occupation : lieutenant-pompier pour
la Ville de Pierrefonds (retraite)

Pour le joindre : 514 646-0720 ou
r.lecavalier@villepin court.qc.ca

Président de la Commission de
sécurité publique, représentant
du conseil à la Commission
d'administration et de finances
et délégué substitut au CIT La
Presqu'île et à Transport Soleil

Joyeuses Fêtes et bonne année !

En cette nouvelle année qui s'amorce, laissez-vous porter par vos rêves.
Voyez grand ! Que votre vie soit remplie de projets et d'aventures.
Santé, amour et sérénité pour vous et toute votre famille.

On vous réserve de belles surprises en 2016. Soyez à l'affût.

Votre conseil municipal et tous les employés municipaux

LOISIRS ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS

Le **14 décembre prochain**, vous recevrez le feuillet des activités d'hiver dans votre Publisac. Voici les dates à retenir pour les inscriptions.

ACTIVITÉS D'HIVER

En ligne

Résidents : du 16 décembre 2015 au 6 janvier 2016

Non-résidents : 23 décembre 2015 au 6 janvier 2016

Inscription : www.villepincourt.qc.ca

En personne

7 et 8 janvier 2016, de 18 h 30 à 21 h, au Faubourg de l'Île

CAMP DE JOUR

En ligne seulement

Dès le 3 mars jusqu'au 1^{er} juin 2016

Inscription : www.villepincourt.qc.ca

SEMAINE DE RELÂCHE

En collaboration avec L'Île-Perrot et Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, la Ville de Pincourt a prévu une belle programmation d'activités gratuites et payantes pour occuper vos enfants durant la relâche scolaire **du 29 février au 4 mars 2016**.

Inscription :

En ligne, du 25 janvier au 5 février 2016

Détails et inscription : www.villepincourt.qc.ca

HIVER EN FÊTE

30 janvier 2016

12 h 30 à 16 h 30 - Parc Olympique

En hiver aussi on peut s'amuser dehors. Avoir les joues rougies par le froid, avoir le petit nez qui coule, ça fait partie des joies de l'hiver. Quoi de plus énergisant que de passer une journée à jouer dans la neige ?

Joignez-vous à nous le 30 janvier prochain pour notre rendez-vous hivernal. Une panoplie d'activités pour la famille vous attend pour un après-midi de plaisir à l'extérieur !

AU PROGRAMME :

Jeux gonflables

Animation

Traîneaux à chiens (pour les enfants)

Glissade sur tube

Go-karts à pédales

Volleyball

Hockey extérieur avec HMIP

Mascotte

Camp d'hiver des Scouts

Pêche sur glace (navette à partir du parc Olympique)

Carriole de chevaux

Cabane à sucre, tire sur neige (\$)

Cantines mobiles (\$)

Et plus encore !



INAUGURATION D'UN LIEU DE RASSEMBLEMENT POUR AÎNÉS

Les aînés de Pincourt ont désormais accès à un lieu bien à eux pour se réunir et échanger. Inauguré le 22 octobre dernier, le **Point de convergence** est un pavillon extérieur, de 12 x 14 pi, situé dans la cour arrière de l'Office municipal d'habitation (OMH) de Pincourt du 114, chemin Duhamel.

Cet abri, muni d'un mobilier de jardin, est unique puisque son toit est une réplique de l'œuvre réalisée en médiation culturelle par les résidents de l'OMH de Pincourt.

Détails complets : www.villepincourt.qc.ca



INFORMATION PRATIQUE

Pour joindre l'administration municipale :

514 453-8981

- Option 1 : comptes payables et taxation
- Option 2 : urbanisme et permis
- Option 3 : direction générale et bureau du maire
- Option 4 : greffe et communications
- Option 5 : travaux publics (*en dehors des heures faites le #381*)
- Option 6 : loisirs et services communautaires
- Option 7 : service d'urgence et de protection incendie
- Option 8 : infrastructures

BIBLIOTHÈQUE
514 425-1104, poste 6244

ÉCOCENTRE DE L'ÎLE

750, boul. Olympique

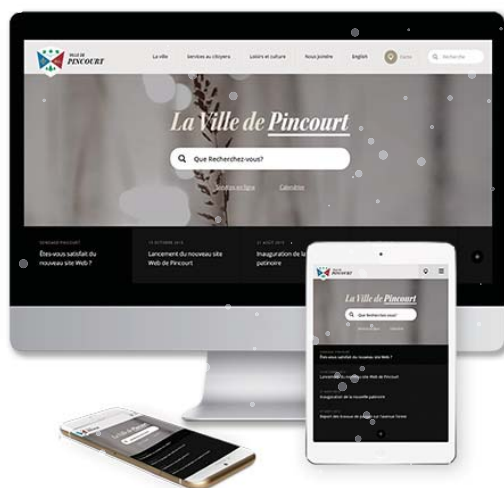
HORAIRE DU 1^{ER} NOVEMBRE AU 31 MARS

Vendredi : 8 h à 17 h

Samedi : 9 h à 16 h

Matériaux acceptés : bois, matériaux de construction et matériaux d'excavation

Information : www.villepincourt.qc.ca



Pour plus de nouvelles, visitez notre nouveau site Web !

www.villepincourt.qc.ca

Congé des Fêtes

Pour le congé des Fêtes, tous nos bureaux (hôtel de ville, bibliothèque, garage municipal, Omni-Centre) seront fermés :

Du 24 décembre 2015 au 3 janvier 2016 inclusivement.

Nous effectuerons le suivi des messages laissés sur nos boîtes vocales et sur notre page Facebook à notre retour, soit à compter du **lundi 4 janvier 2016**.

Pour toute la durée du congé des Fêtes, utilisez la **ligne 3-1-1** pour rapporter des bris d'aqueduc, des entraves de la route, des inondations, des lumières brûlées, des refoulements d'égouts, etc.

COLLECTE DE SANG

LE JEUDI 7 JANVIER 2016 - 13 H 30 À 19 H 30

Faubourg de l'Île, dans l'ancien local de Librairies Boyer

L'Association des pompiers volontaires de Pincourt vous invite à participer à sa collecte de sang annuelle.

Donnez du sang. Donnez la vie.



SAPINS DE NOËL

Vous désirez vous débarrasser de votre sapin de Noël ? Les Travaux publics ramasseront gratuitement les sapins naturels durant tout le mois de janvier, et ce, à compter du lundi 4 janvier 2016. Tous les jours, des équipes se promèneront dans les rues pour ramasser les sapins au bord du chemin. Assurez-vous d'enlever toutes les décorations de votre sapin.



STATIONNEMENT DE NUIT

Petit rappel : comme partout dans la *MRC de Vaudreuil-Soulanges*, il est interdit de stationner votre voiture dans la rue, entre minuit et 7 h, jusqu'au 1^{er} avril.

Pour le temps des Fêtes, la Ville ne délivre aucun permis temporaire de stationnement de nuit.

COLLECTES DURANT LES FÊTES

Le ramassage du recyclage aura lieu comme prévu les 24 et 31 décembre 2015. La collecte des ordures du 28 décembre 2015 se tiendra comme à l'habitude. Toutefois, ne vous surprenez pas si l'horaire du ramassage n'est pas le même qu'à l'habitude.

RAPPORT DU MAIRE



CHERS CONCITOYENS, CHÈRES CONCITOYENNES,

Conformément aux dispositions de l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes*, je vous présente, pour une septième année consécutive, le rapport du maire sur la situation financière de la Ville.

Sachez que le conseil municipal travaille d'arrache-pied pour maintenir et continuer d'offrir des services et des infrastructures auxquels vous êtes en droit de vous attendre. La mise en place des actions de la *Politique de développement social*, notre ascendant dans l'implication citoyenne, est un dossier toujours bien actif encore cette année.

Le budget et les opérations tiennent compte de la capacité de payer de chacun des contribuables de la ville. L'objectif est de maintenir le service de la dette dans un ratio plus qu'acceptable. Avec le soutien et la compétence des gestionnaires et des employés, le conseil municipal de la Ville de Pincourt est fier des résultats obtenus en 2015.

Vous retrouverez le texte intégral de ce rapport sur le site Web de la Ville de Pincourt. L'ensemble de la documentation citée dans le présent discours est disponible pour consultation à l'hôtel de ville.

ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2014

Au terme de l'exercice financier 2014, la Ville de Pincourt détenait un surplus accumulé de l'ordre de 7 996 420 \$, considérant l'apport de cette année d'un peu plus de 4 815 549 \$.

Nous maintenons notre service de dette en deçà des valeurs moyennes normalement jugées convenables par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, ce qui nous permettra d'entreprendre un programme respectable et raisonnable de réfection et de mise à niveau de plusieurs de nos infrastructures pour desservir notre communauté.

Afin d'utiliser judicieusement les surplus disponibles, le Conseil municipal adoptait, en août dernier, une résolution créant des réserves pour un horizon de trois ans pour la réalisation de divers travaux et projets, se traduisant par ce qui suit :

SURPLUS DISPONIBLE AU 30 JUIN 2015 : 5 330 643 \$

REMBOURSEMENT DU RÈGLEMENT 715 : 1 882 141 \$

CRÉANCE DOUTEUSE : 77 585 \$

RÉFECTIONS D'INFRASTRUCTURES : 900 000 \$

INVESTISSEMENT EN PARC ET TERRAIN DE JEUX : 250 000 \$

ÉVENTUALITÉS JURIDIQUES : 500 000 \$

ENTRETIEN DES IMMEUBLES ET MOBILIER URBAIN : 330 000 \$

INFORMATIQUE ET AMÉLIORATION DES RÉSEAUX : 60 000 \$

PROJETS SPÉCIAUX : 300 000 \$

SURPLUS LIBRE AU 11 AOÛT 2015 : 1 030 916,95 \$

*Chiffres vérifiés par la firme Goudreau Poirier et associés

RÉSULTATS FINANCIERS PRÉLIMINAIRES POUR 2015

BUDGETS D'EXPLOITATION

Selon les rapports trimestriels produits jusqu'à maintenant, la Ville respecte ses prévisions budgétaires. L'année devrait d'ailleurs se terminer avec un léger excédent budgétaire. On constate cependant un ralentissement de l'activité économique et une baisse des revenus générés par le secteur immobilier.

PROGRAMME TRIENNAL

Le Programme triennal regroupe un éventail de projets que l'administration municipale compte réaliser sur son territoire au cours des trois prochaines années.

TRAVAUX À VENIR

- | | | |
|----|--|-----------|
| 01 | Implantation de la Coopérative de solidarité et construction du projet domiciliaire dans le secteur Pointe-aux-Renards | 2016 |
| 02 | Travaux sur l'avenue Forest | 2016 |
| 03 | Mise en place de génératrices d'urgence aux postes de pompage 4 et 7 et à l'hôtel de ville | 2015 |
| 04 | Mise en place d'un nouvel équipement pour les problèmes d'odeur à l'usine de traitement des eaux usées | 2016 |
| 05 | Installation de babillards électroniques sur le boulevard Cardinal-Léger et le boulevard de l'Île, au coin de la 5e avenue | 2015 |
| 06 | Études et analyses d'implantation du projet de promenade riveraine sur le chemin Duhamel | 2016-2017 |

TRAVAUX COMPLÉTÉS

Nous avons amélioré les aménagements dans le pourtour des écoles afin d'encourager les déplacements dynamiques des élèves (marche, vélo, etc.) tout en assurant un plus haut niveau de sécurité.

Toujours dans le domaine de la sécurité, nous avons procédé à l'achat d'une autopompe au Service d'urgence et de protection incendie, en remplacement d'une des deux unités qui a atteint 20 ans d'âge, et qui se devait d'être remplacée en vertu du schéma de couverture de risques et de la *Loi sur la protection incendie*.

TRAVAUX EN COURS

Nous avons entrepris les travaux de réfection de la station de pompage no 3, à l'angle du chemin Duhamel et de la 5^e Avenue. Ces travaux devraient être complétés cet automne.

D'autre part, comme prévu, la mise en valeur d'une partie des terrains sur la 5^e Avenue face au complexe sportif a débuté et l'implantation de ce nouveau projet va bon train. Quant au complexe sportif lui-même, les problématiques d'ordre juridique ne faisant plus ombrage au parachèvement, le Groupe Thibault devrait reprendre les travaux en début de 2016 afin d'ouvrir ses portes au début de la saison 2016-2017.

SITUATION FINANCIÈRE – 2015

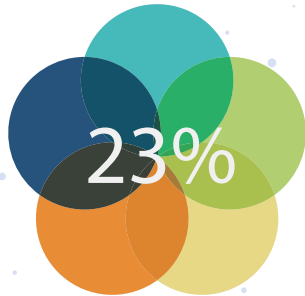
ORIENTATIONS GÉNÉRALES POUR L'ANNÉE 2016

Budgets d'exploitations

Le gouvernement québécois a proposé aux municipalités un nouveau pacte fiscal. En résumé, le gouvernement maintient les coupes et ponctions effectuées dans les dernières années. Il n'y a pas d'apport de nouveaux revenus considérables dans ce qui est annoncé pour la Ville de Pincourt sauf quelques mises à niveau dans certains programmes, comme les redevances sur les ordures.

Cependant, il nous apparaît que les effets des différentes dispositions législatives touchant le monde municipal dans les dernières années se feront ressentir en 2016. Normalement, nous aurions déjà dû recevoir à cette date, les quotes-parts des différents autres organismes facturant annuellement la Ville ou en vertu de différentes dispositions législatives. Nous croyons fermement que l'adoption des budgets de ces organismes a été repoussée en espérant pouvoir compter sur un plus grand appui financier de la part du gouvernement du Québec.

Force est d'admettre qu'il y a eu bien peu pour ces organismes et qu'il faut s'attendre à des hausses importantes, que ce soit la Sûreté du Québec, l'Agence métropolitaine de transport, ou son successeur, la Communauté métropolitaine de Montréal et autres. Nous désirons rappeler que ces quotes-parts représentaient près de 23 % de notre budget l'an dernier.



Les quotes-parts représentaient près de 23 % du budget 2015 de la Ville

Programme triennal 2016-2017-2018

Le programme triennal complet sera disponible à l'hôtel de ville, suivant son adoption. Le projet le plus important est certes la réfection d'un important tronçon du chemin Duhamel qui est de l'ordre de plus de 8 millions de dollars, dont près de 50 % de cette somme viendra du « **Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec** » (TECQ) du gouvernement, qui est le seul programme confirmé jusqu'ici au niveau de l'aide financière aux infrastructures.

Dans le cadre des projets plus spécifiques pour 2016, nous retrouvons la réfection du tronçon de la 5^e avenue, entre le chemin Duhamel et l'emprise de la rue Bellevue, la réfection de l'avenue Forest ainsi que de la 23^e, 24^e et 25^e avenue, l'aménagement d'un parcours de mise en forme dans le parc Taillon, le projet pilote de la promenade riveraine sur le chemin Duhamel et finalement la construction des nouveaux ateliers municipaux avec la mise à niveau du bâtiment actuel et de la caserne du Service d'urgence et de protection incendie.

La séance du conseil sur l'adoption du budget 2016 se tiendra le 15 décembre 2015 à 19 h 30, à l'Omni-Centre. Venez en grand nombre.

TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX EN 2015

En vertu du règlement numéro 666-2, la rémunération des élus municipaux s'établissait en 2015 comme suit :

MAIRE*



Rémunération : 47 018,84 \$
Allocation de dépenses non imposables : 15 976,00 \$

CONSEILLERS*



Rémunération : 13 998,80 \$
Allocation de dépenses non imposables : 6 999,40 \$

* Les membres du Conseil municipal de la Ville de Pincourt ne reçoivent aucune rémunération supplémentaire pour la participation aux commissions ou comités de travail du conseil municipal.

Ces sommes versées aux élus municipaux représentaient en 2015 une portion de 1,06 % du budget total de la Ville de Pincourt.

Le maire, ou son remplaçant, reçoit de la MRC de Vaudreuil-Soulanges :

Participation au conseil de la MRC : 1 339,00 \$
Participation au comité administratif : 1 637,00 \$
Participation aux divers comités de travail : 1 712,89 \$
Préfet suppléant : 16 664,04 \$

Finalement, les représentants de la Ville de Pincourt, soit le maire et un conseiller municipal, reçoivent la rémunération suivante pour leur participation au conseil d'administration de la Régie de l'eau de l'île Perrot.

Maire : 1 167,00 \$ et une allocation non imposable de 583,50 \$
Conseiller : 1 000,00 \$ et une allocation non imposable de 500,00 \$

Yvan Cardinal,
maire de Pincourt

Les annexes

- I. Du rapport financier 2014 consolidé au 31 décembre 2014 et du rapport de l'auditeur indépendant
- II. Du programme triennal des dépenses en immobilisations 2015-2016-2017
- III. Du traitement des élus municipaux en 2015
- IV. De la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$
- V. Analyse du service de dette de la Ville de Pincourt pour le programme triennal des Dépenses en immobilisation 2016-2017-2018

Ce bulletin municipal est publié par la Ville de Pincourt et distribué dans tous les foyers de la ville.

Rédaction et conception :
Greffé et communications

Impression :
Imprimerie Multiplus

Tirage :
5 500 copies